

ASSOCIATION DU LIVRE ET DES AUTEURS COMTOIS  
 Centre Pierre-Mendès-France, 3 rue Beauregard 25000 Besançon  
 www.alac-livreetauteurscomtois.fr

## **Compte rendu de l'Assemblée générale du mercredi 23 mars 2022**

La Présidente, Martine Coutier, souhaite la bienvenue à l'assistance enfin réunie « en présence » après deux assemblées générales, celles de 2020 et de 2021, qui ont été organisées « à distance » en raison de la pandémie Covid.

Elle remercie très chaleureusement les membres de l'ALAC d'être restés fidèles à l'association, en participant à ces deux AG tristement numériques, fidèles en dépit de l'éloignement physique et malgré l'annulation obligée de nos rencontres habituelles : la cérémonie officielle de la remise des prix à l'Hôtel de Région, les conférences et les rencontres avec les auteurs.

Elle signale que l'Association a reçu des messages d'excuses pour leur indisponibilité de la part de

- Monsieur Yves Krattinger, Président du Conseil départemental de Haute-Saône.
- Monsieur Florian Bouquet, Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort.
- Monsieur Clément Pernot, Président du Conseil départemental du Jura.

En revanche, la Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté a délégué, pour la représenter, Madame Nabia Hakkar-Boyer, conseillère régionale, que Martine Coutier salue et remercie de sa présence.

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2022 est de 37. Le nombre de personnes présentes (et à jour de leur cotisation) s'élève à 19. Le nombre de pouvoirs étant de 18, l'assemblée peut délibérer.

Avant de passer à l'ordre du jour, la présidente présente le dépliant publicitaire de l'ALAC qui a été remis à l'entrée. Il a été réalisé par Isabelle Durand, graphiste (couverture des *Lettres comtoises*). La plaquette était pratiquement prête fin 2020, mais il a été décidé d'attendre pour l'imprimer car le contexte sanitaire n'en permettait pas la diffusion. Cependant, cette attente a permis de l'actualiser, notamment l'encart (la feuille volante), qui comporte le bulletin d'adhésion ainsi que la commande pour le dernier numéro des *Lettres comtoises*, avec le sommaire correspondant. Cet encart pourra être facilement, et à peu de frais, modifié chaque année, à la sortie du nouveau numéro les LC.

Ce dépliant, qui doit contribuer à faire connaître l'ALAC, sera diffusé aussi largement que possible : bibliothèques, librairies, établissement scolaires et universitaires, centres culturels, etc.

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale « à distance » du 25 juin 2021
2. Rapport moral et d'activité
3. Rapport financier
4. Élections : renouvellement du conseil d'administration
5. Questions diverses

### 1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale « à distance » du 25 juin 2021

Il est approuvé à l'unanimité.

### 2. Rapport moral et d'activité

L'année 2021 a été marquée, comme en 2020, par un contexte particulier, celui de la pandémie Covid et les contraintes sanitaires qui ont interdit tout rassemblement. L'ALAC a dû, comme toutes les associations, faire face à cette situation et trouver des solutions pour continuer ses activités et assurer son fonctionnement.

Les manifestations et rencontres « en présence » ont dû être annulées et reportées (remise des prix 2021, conférences), mais la gouvernance a été assurée par l'organisation « à distance » d'une réunion du conseil d'administration le 14 mai, puis de l'assemblée générale 2021 également « à distance » le 25 juin, enfin par une réunion du CA, cette fois-ci « en présence », le 29 septembre dernier.

Heureusement, les activités principales de l'ALAC – les prix littéraires et la revue *Lettres comtoises* – qui répondent à sa mission qui est d'encourager la lecture et l'écriture, promouvoir les auteurs comtois afin de faire mieux connaître et apprécier la Franche-Comté à travers ses talents littéraires et intellectuels – ces activités, donc, ont été poursuivies sans relâche.

Le conseil d'administration, que la présidente félicite pour son esprit coopératif et son assiduité, compte 11 membres. Le nombre d'adhérents de l'ALAC en 2021 était de 49, accusant une baisse par rapport aux années précédentes (58 en 2020, auparavant entre 60 et 70), certainement imputable aux circonstances

extraordinaires de l'année. Mais nous avons bon espoir, avec la reprise de la situation « normale », de retrouver nos anciens adhérents et d'en accueillir d'autres. Nous nous y employons, le dépliant publicitaire devrait nous y aider.

### – Prix littéraires Marcel-Aymé et Lucien-Febvre 2021

La présidente rappelle tout d'abord que ces prix sont dotés généreusement par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : chaque lauréat reçoit 3000 euros, qui leur sont remis lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de Région, habituellement en décembre. Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, la cérémonie pour la remise des prix 2021 n'a pas pu avoir lieu en décembre à l'Hôtel de Région. Elle a donc été donc repoussée en 2022 en espérant que la situation sanitaire le permette, ce qui semble être le cas. Nous attendons la réponse du cabinet de la Présidence auquel nous avons proposé plusieurs dates dans la dernière semaine d'avril (26 ou 27 ou 28). Cette cérémonie officielle à l'Hôtel de Région est un moment important dans la vie de l'ALAC, car elle assure aux lauréats et à l'ALAC la visibilité qui leur revient.

Les délibérations finales avaient eu lieu le 16 octobre. Les lauréats sont :

– prix Marcel-Aymé : Grégoire DOMENACH, pour son roman *Entre la source et l'estuaire*, Paris, Le Dilettante, janv. (2021, 192 p.)

– prix Lucien-Febvre : Stéphane HADJERAS, pour son ouvrage *Georges Carpentier. L'incroyable destin d'un boxeur devenu star*, Paris, éd. Nouveau monde, juin 2021, 350 p., 21,50 €.

Grégoire DOMENACH, qui est né et vit en Savoie, est actuellement chargé de projet au sein du Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie. Il est aussi journaliste et reporter, et surtout grand voyageur (Est de l'Europe, Asie centrale) : il a publié plusieurs récits de voyage. *Entre la source et l'estuaire* est son premier roman, dont l'intrigue, qui traite d'un fait divers dramatique, se déroule principalement dans un petit village du Doubs et où la rivière, le Doubs, constitue le fil narratif métaphorique.

Stéphane HADJERAS est né et vit à Besançon, où il enseigne en tant que professeur de lettres et histoire, il est également chercheur au Centre Lucien-Febvre de l'Université Bourgogne Franche-Comté. Ses recherches portent sur l'histoire culturelle de la Belle Époque, principalement l'histoire du sport et de la boxe anglaise. Son livre est la première biographie historique du grand champion Georges Carpentier, dont l'extraordinaire parcours s'inscrit dans cette période particulière que fut la Belle Époque.

Les textes de présentation de ces deux ouvrages, par les présidents des jurys André-Noël Boichat (prix MA) et Aurélie Carré (prix LF) sont consignés dans le n° 16 des *Lettres comtoises* ainsi que sur le site de l'ALAC. Site dont la présidente rappelle qu'il est, depuis l'année dernière, géré par Isabelle Cêtre-Langonet, la correctrice-relectrice des *Lettres comtoises*, avec l'intitulé [www.alac-livreetauteurscomtois](http://www.alac-livreetauteurscomtois).

Pour les prix 2022, les recherches d'ouvrages répondant aux critères exigés pour pouvoir prétendre aux prix sont en cours. La première sélection – établissement de la liste courte – aura lieu fin juin.

### – Lettres comtoises

Le dernier numéro paru, n° 16 (décembre 2021, livré en mars 22), 198 pages, a pour thème « Goûts et couleurs ». La livraison a été plus tardive que d'ordinaire en raison des difficultés d'approvisionnement en papier pour l'imprimeur.

Le comité de rédaction était composé de David Ball, Martine Coutier et Claude Peltrault. La présidente tient à exprimer sa reconnaissance à ses deux collègues et à les remercier pour leurs initiatives, leur compétence et leur enthousiasme.

Ce numéro 16 comporte des contributions inédites d'auteurs comtois ou proches de la Franche-Comté. On en trouvera le sommaire sur l'encart du dépliant publicitaire, soit :

- 11 textes de fiction ; - 2 études, dont l'une sur Alice Rahon, poétesse et artiste née à Chenecey-Buillon, mal connue en France mais célèbre au Mexique où elle a vécu et travaillé ; - 2 entretiens avec des artistes : avec Anne Christophe, aquarelliste bisontine, et avec Barbara Dasnoy, peintre bisontine. Également un texte sur le Festival des caves, par Fr. Gravier.

Les illustrations hors-textes en couleur présentent des œuvres d'artiste comtois : aquarelles d'Anne Christophe, peintures de Barbara Dasnoy, et des photographies de Serge Mascret.

La réalisation technique du n° 16 (mise en page, relecture et corrections), a été assurée par Isabelle Cêtre-Langonet pour un montant de 532,00 €, et la couverture par notre graphiste Isabelle Durand (50 €). L'impression des 200 exemplaires a été confiée comme les années précédentes à l'imprimerie Dupliprint (anciennement Jouve) pour un montant de 993,81 € TTC.

Le nombre de souscriptions pour ce numéro était de 23, en baisse par rapport aux années « avant pandémie » (entre 35 et 40). Mais tout sera fait pour augmenter les ventes. La présidente incite les participants à faire connaître la revue autour d'eux, par exemple en offrant un ou deux exemplaires.

Le numéro suivant, n°17 « Raison et passion » (fin 2022) est en cours et le n° 18 (fin 2023) aura pour thème « Lieux ».

### – Manifestations culturelles

Les manifestations culturelles de l'ALAC proposent des rencontres-débats avec des auteurs, des professionnels du livre – qui ont lieu au Centre Pierre-Mendès-France. Elles sont ouvertes à tous publics et gratuites, et se prolongent autour d'un apéritif convivial qui favorise les échanges.

Bien évidemment, en raison du contexte sanitaire, les conférences qui avaient été programmées en 2021 ont dû être annulées. Elles reprennent aujourd'hui, avec la conférence qui suivra cette réunion à 19h, donnée par Marc Forestier, prix Lucien-Febvre 2015.

D'ici la fin de l'année, si tout va bien, l'ALAC pourra organiser une ou deux rencontres. Sont pressentis Paul Dietschy, lauréat du prix Lucien-Febvre 2019, dont la conférence sur « *Le sport et la littérature : l'exemple du football* » annoncée pour le 25 mars 2020, avait dû être annulée. Et Claude Bouheret propose une conférence sur Xavier Marmier, homme de lettres franc-comtois et grand voyageur (1808-1892).

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport financier

La trésorière, Martine Vogne, présente le compte d'exploitation de l'Association établi au 31 décembre 2021 (document diffusé). Recettes : 8888 € ; Dépenses : 9539 € ; Solde : - 651 €.

Commentaires :

– Concernant les recettes, les subventions sont inchangées depuis 2014. Soit 7.300 € : 6000 de la Région, 1000 de la Ville et 300 du Conseil départemental du Doubs.

La vente de la revue *Lettres comtoises* (621 €) est relativement stable. Le nombre des cotisations/adhésions (960 €) est en légère diminution (due à la pandémie, car l'AG, au cours de laquelle rentrent la plupart des cotisations, n'a pu se dérouler en présence).

– Concernant les dépenses :

Prix littéraires : 6.855 € : ce chiffre comprend les dotations aux lauréats des deux prix (6000 €), les achats de livres et le repas pour les jurés. La région depuis 2014 ne nous attribue plus que 6000 € au lieu de 7000 auparavant.

*Lettres comtoises* ; le Département et la Ville de Besançon nous attribuent 1.300 €, or la revue nous a coûté 1.575 €. Cela est presque équilibré en comptant les ventes de la revue.

Pour le loyer, nous n'avons dépensé que 36,82 € au lieu de 110,46 € pour le 4<sup>e</sup> trim. 2020 en raison de la pandémie, car le Centre Pierre-Mendès-France était fermé.

– En conclusion, un constat : une perte de 651 €, seulement si l'on peut dire. En raison de la pandémie, nos dépenses ont été minimales. Depuis que la subvention de la Région est passée de 7.500, puis à 7000, puis à 6000 €, notre perte est d'environ 1000 € chaque année. Nous puissions donc dans notre épargne depuis 2014 et celle-ci s'amenuise d'année en année. Mais nous disposons encore de 19.853,10 €, tout en sachant que les dotations des lauréats pour les prix 2021 (6000 €) ne seront pas remises avant avril 2022. Ce qui signifie que, si les prix 2022 sont remis en décembre 2022, nous devons déboursier 12.000 € cette année (mais nous aurons 6000 € de subvention en principe).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

### 4. Élections : Renouvellement du Conseil d'Administration

Selon les statuts de l'association, le conseil d'administration est renouvelé chaque année par tiers.

Les trois candidats sortants sont : André-Noël Boichat, Claude Bouheret, Claire Francart, qui renouvellent leur candidature. Il n'y a pas de nouvelle candidature.

Le nombre de votes comptabilisés est de 36. Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

La composition du Conseil d'administration renouvelé le 23 mars 2022 est la suivante :

Marie von Arx, David Ball, Marie-Claude Bastien, André-Noël Boichat, Claude Bouheret, Martine Coutier, Annie Espinosa, Claire Francart, Claude Peltrault, Jean-François Solnon, Martine Vogne, soit 11 membres.

Le Conseil d'administration se réunira le 24 mars et procédera aux élections du Bureau.

### 5. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Les participants ne soulevant pas de questions, la présidente remercie l'assistance de son attention et clôt la séance à 19h.

Fait le 6 avril 2022

Martine Coutier, Présidente de l'ALAC